



Audision juge des tutelles

Par **louo**, le **28/02/2010 à 18:52**

Bonjour, rnj'aurais une etite questionrnprochainement a mère va etre mise sous tutelle,mais la famille etant complètement éclatée; ma question est rn1 es ce que le juge va demander a audisionner les enfants sachant qu'il est demande une personne extérieur pour s'occuper de mère???

Si les efants sont présents, esce tout le monde est dans la meme pièce???????

Es ce dans la grande salle d audience ou dans un bureau

merci

cordialement